

Angers, vendredi 8 juillet 2022

Meggitt dévoile son projet de nouveau site à Avrillé

Début 2025, l'équipementier aéronautique international Meggitt investira sa nouvelle usine construite sur le secteur de la Baratonnière à Avrillé : 14 500 m² de surface et 35 millions d'euros engagés pour soutenir une activité et des effectifs en forte croissance, et peser sur la révolution décarbonée de l'aéronautique.

LE CONTEXTE

En Anjou, Meggitt Avrillé est encore souvent appelé Artus, son nom historique depuis son installation en 1961 à proximité de l'ancien aérodrome à Avrillé, au 37, chemin du Champ-des-Martyrs.

Au fil du temps et des extensions, ses bâtiments sont devenus vétustes et sous-dimensionnés. D'où, depuis plusieurs années, l'idée de bâtir une nouvelle usine d'ingénierie et de production. Un processus qui a abouti à une décision officielle d'investissement prise en 2020 par le Conseil d'Administration du groupe aéronautique mondial Meggitt, et ce alors même que la pandémie de Covid battait son plein et que les avions étaient bloqués au sol.

En 2021, le lieu d'implantation est arrêté. Il s'agit d'une parcelle de 10 ha sur le secteur de la Baratonnière dans le prolongement du parc d'activités des Landes, toujours sur la commune d'Avrillé. Cette surface permet non seulement la construction des nouveaux locaux plus grands de 50 % que le site actuel, mais offre également la possibilité dans l'avenir d'une extension d'une dimension similaire.

LE PROJET

Fin juin 2022, a été retenue l'équipe de maîtrise d'œuvre de ce projet nommé Océan et porté par l'aménageur public Alter Eco. Cette équipe se compose d'Edeis (950 collaborateurs, 34 agences), de CRR Architecture comme architecte associé (90 collaborateurs, 4 agences dont une à Angers), d'Ingé-infra Pays de Loire comme bureau d'études VRD (12 collaborateurs, 2 agences dont une à Angers) et de BE GC comme bureau d'études cuisine (19 collaborateurs).

14 500 m² et un engagement financier de 35 millions d'euros pour Meggitt

Le projet représente un engagement financier de 35 millions d'euros pour une surface de 14 500 m² (contre 9 500 m² pour le site actuel). Le projet architectural a été conçu en privilégiant la modularité des espaces, l'accès à la lumière naturelle et la fluidité des échanges entre services pour favoriser les modes de travail collaboratifs.

Le futur bâtiment affirmera son ancrage local avec un socle minéral intégré à la pente naturelle du terrain sur lequel viendront reposer des étages plus légers habillés de vêtue métallique. Dans le même temps, le site reflètera l'ADN aéronautique de l'entreprise, son histoire et son futur, riches d'innovations et de maîtrise de la haute technologie, avec une attention particulière portée sur le visuel de la façade en bordure de la RD 106.



Image d'illustration de la future entrée et façade en bordure de la RD 106

Exemplarité environnementale et responsabilité sociale

Meggitt exprime au travers de ce projet son ambition à limiter son empreinte carbone, tant dans la conception du bâtiment que dans sa future exploitation.

L'équipe de maîtrise d'œuvre s'est ainsi engagée à déployer une certification environnementale suivant le référentiel BREEAM niveau « Very Good » (équivalent à HQE « Excellent »). Sera privilégié le recours à des matériaux biosourcés et/ou géosourcés, permettant notamment la limitation des déperditions thermiques, et la favorisation de la perméabilité des sols.

Les nouveaux locaux se veulent aussi exemplaires dans leur exploitation avec un objectif minimum de baisser de 40 % la consommation d'énergie par rapport au site actuel, ce qui passera notamment par la pose de panneaux photovoltaïques, la récupération des eaux pluviales et la surveillance digitalisée de l'ensemble des consommables (eau, ventilation, chauffage, refroidissement technique, éclairage, etc).

L'entreprise s'attachera enfin à mettre la responsabilité sociale au cœur de ce projet, en favorisant la qualité de vie au travail, et en engageant une collaboration avec les collectivités locales sur divers sujets impactant ses salariés et son territoire (par exemple sur la biodiversité présente sur le site, la gestion des déchets, les moyens de transport et d'accès).

Les collectivités et l'État accompagnent le projet

En raison de l'importance stratégique d'un tel projet et afin d'accompagner ces investissements, Meggitt bénéficie d'aides significatives de la Région, de l'État dans le cadre du plan de relance, et d'Angers Loire Métropole.

La Région des Pays de la Loire soutient le projet à hauteur de 1,5 millions d'euros, au travers d'une subvention de 750 000 euros et d'un prêt à taux zéro de 750 000 €. Meggitt a aussi été lauréat de l'Appel à projet aéronautique de « France Relance », qui se traduira par un support de 1 218 200 euros de l'État sur le projet. Angers Loire Métropole envisage de verser de son côté 200 000 euros pour le projet dans le cadre de son Fonds d'intervention économique. Toujours pour Angers Loire Métropole, l'instruction est en cours pour une subvention liée à la création d'emplois dans le cadre du Fonds de revitalisation du territoire. Quant à Aldev, l'agence de développement économique, elle a accompagné l'entreprise notamment dans sa recherche foncière et dans ses démarches de financements.

LES ENJEUX DU PROJET POUR MEGGITT AVRILLÉ

Meggitt Avrillé au cœur de la troisième révolution de l'aéronautique

Les êtres humains chercheront toujours à se rencontrer et à voyager, tout en respectant un environnement fragile et des ressources naturelles limitées. La crise majeure qu'a connu le secteur aéronautique lors de la pandémie de Covid a, une fois n'est pas coutume, eu un rôle positif en accélérant le passage du kérosène à des alternatives à faibles émissions comme futur carburant des avions. De par son histoire, Meggitt Avrillé a une place centrale à jouer dans cette transition écologique vers la décarbonation, véritable troisième révolution de l'aéronautique.

Les avions, hélicoptères et autres objets volants de demain feront de plus en plus appel à l'énergie électrique. Or le cœur de métier du site angevin est déjà de concevoir des moteurs électriques qui, par exemple, actionnent les commandes de vol des aéronefs ou freinent les roues du train d'atterrissage. Ce savoir-faire est également utilisé pour produire des capteurs, transformateurs, générateurs et autres convertisseurs d'énergie. Associés à de l'électronique et des solutions de logiciels embarqués, 25 000 produits destinés à « l'avion électrique » sont ainsi fabriqués et vendus chaque année par Meggitt Avrillé.

Meggitt Avrillé est très bien positionné pour soutenir et permettre cette transformation décarbonée, avec des investissements majeurs constants dans sa R&D, et c'est la raison pour laquelle, malgré la crise majeure de l'industrie en 2019, le Conseil d'Administration du groupe a concrétisé sa confiance en l'avenir du site et en ses talents en investissant résolument dans ce projet de nouveau site.

Passer à 500 salariés d'ici à 10 ans

Le site compte actuellement un effectif de 320 personnes. L'objectif affiché est d'atteindre d'ici 10 ans au moins 500 salariés et de multiplier par deux le chiffre d'affaires annuel qui s'établissait aux environs de 100 millions d'euros avant la crise du Covid et connaissait une progression annuelle régulière de 10%.

Tous les grands noms de l'aéronautique

La fiabilité et la robustesse dans des environnements extrêmes d'utilisation (température ou vibration), la maîtrise du volume et du poids des produits, la capacité d'innovation, en particulier pour accompagner la transition vers une aéronautique décarbonée sont au cœur des exigences des clients de Meggitt Avrillé. Parmi ces derniers, le site angevin compte directement ou indirectement tous les grands noms de l'aviation civile ou militaire, et entre autres l'europpéen Airbus, les américains Boeing et Collins, ou les français Dassault, Safran et Thales.

ÉCHÉANCIER

Décembre 2020 : décision officielle de construire une nouvelle usine

2021 : le site de la Baratonnière est retenu à Avrillé pour accueillir la nouvelle usine

Premier semestre 2022 : choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

Premier semestre 2023 : lancement envisagé du chantier

Début 2025 : date prévisionnelle de déménagement des équipes

À PROPOS DE

Meggitt PLC

Meggitt PLC est un groupe international qui a son siège au Royaume-Uni et est présent en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Connu pour son ingénierie spécialisée dans les environnements extrêmes, Meggitt est un leader mondial dans les domaines de l'aérospatiale, de la défense et de l'énergie. Meggitt emploie plus de 9 000 personnes dans plus de 40 usines et bureaux régionaux dans le monde entier. [Home - Meggitt | Enabling the Extraordinary.](#)

Région Pays de la Loire

L'entreprise est au cœur de la stratégie économique régionale. Chef de file en matière d'économie, la Région des Pays de la Loire déploie une stratégie ambitieuse pour renforcer la compétitivité, l'attractivité et la création d'emplois, l'internationalisation de l'économie et l'innovation/recherche sur son territoire. Elle met à disposition une boîte à outils complète et sur mesure pour accompagner les entreprises ligériennes à chaque étape clé de leur développement. La Région des Pays de la Loire est aussi, historiquement, un territoire d'entrepreneurs, cinquième région industrielle française (8,1 % des effectifs nationaux soit environ 255 000 salariés), et au premier rang ex-aequo pour la part de l'industrie dans l'emploi total (16,2 %, soit plus de quatre points que la moyenne nationale).

<https://www.paysdelaloire.fr/>

Angers Loire Métropole

Dans le cadre de ses compétences, Angers Loire Métropole qui compte 29 communes regroupant près de 300 000 habitants, organise l'évolution et le développement économique de son territoire. Ainsi, dans le cadre de sa politique de la ville, la collectivité planifie puis engage de nouveaux projets d'aménagements permettant l'accueil de nouvelles entreprises. Pour être au plus près des besoins des entreprises et répondre au mieux aux enjeux de développement du territoire, Angers Loire Métropole s'appuie sur deux structures pour mener à bien les projets de demain : Aldev et Alter.

Avrillé

Avec ses cinq parcs et ses 150 hectares d'espaces verts, Avrillé est considéré à juste titre comme le poumon vert de l'agglomération angevine. Ses 15 000 habitants en font une ville à taille humaine, qui sait allier qualité de vie et qualité de services. Fort de son tissu industriel et commercial, Avrillé connaît ces dernières années une nouvelle phase de développement, avec une redynamisation de son centre-ville et un aménagement du plateau Mayenne qui feront passer la population sur la barre des 20 000 habitants. À terme, Avrillé va devenir la commune la plus importante de la Communauté urbaine Angers Loire Métropole après Angers.

Alter Éco

Outil des collectivités au service du développement économique dans le Maine-et-Loire, Alter Éco est une société publique/privée créée en 2005 à l'initiative du Département de Maine-et-Loire. Elle a pour vocation : le développement, le financement et le portage immobilier pour le compte d'entreprises privées. Elle permet ainsi à des entreprises de s'implanter sur le territoire ou de s'y développer. Alter Éco construit, restructure ou réhabilite des bâtiments, qu'elle loue ensuite aux entrepreneurs avec option ou non d'achat. Alter Éco a permis la création et le maintien de plus de 3 400 emplois en Maine-et-Loire. En 2022, Alter Éco a livré son 23e projet.

Aldev

Aldev est l'agence de développement économique de la communauté urbaine Angers Loire Métropole. Aldev est pour les entrepreneurs, les entreprises, les communes et les acteurs économiques la porte d'entrée pour tout projet de développement et d'implantation mais aussi l'interlocuteur privilégié sur les questions d'emploi, de recrutement, d'innovation, de recherche ou d'enseignement supérieur. Aldev accompagne également les filières d'excellence et innovantes du territoire. Aldev emploie 65 collaborateurs.

CONTACTS PRESSE

Madame Kathryn Moss, Directrice de la communication du groupe Meggitt
kathryn.moss@meggitt.com

Service des Relations Presse Ville d'Angers – Angers Loire Métropole
02 41 05 47 21 / relations.presse@ville.angers.fr / <http://presse.angers.fr>